

Pôle Santé
**Faculté
des Sciences
de la Motricité**



Guide de l'étudiant
Année académique **2016-2017**



Le Pôle Santé et la Faculté des Sciences de la Motricité

Guide de l'étudiant

Année académique 2016-2017

Table des matières

Partie 1 : Le Pôle Santé	5
Bienvenue au Pôle Santé	7
Infrastructures et Services sur le Campus Erasme	8
La Bibliothèque des Sciences de la Santé	8
Nos collections	8
Comment faire pour trouver un livre ?	8
Comment emprunter	8
Collections numériques	9
Nouvelles technologies, réseau et charte des utilisateurs ULB	9
Étudier à la bibliothèque	9
Photocopier mais pas photocopiller	10
Heures d'ouverture	10
Contacts	10
Accès contrôlé au bâtiment D en période de session	10
En savoir plus ?	10
Facilités mises à disposition	10
par les étudiants, pour les étudiants	
Le Foyer culturel	10
La Maison des Étudiants, les Cercles Étudiants et les Bureau Étudiants	12
Salles Informatiques et Cyberspace	13
Service des Inscriptions	13
Médecine du Travail (Service commun de Prévention et de Protection au Travail)	13
Musée de la Médecine	13
Objets perdus	13
PsyCampus	14
Restauration	14
Salle d'études	14
Service Social Étudiants	14
Activités sportives sur le Campus Erasme	15
Transports : parkings – Métro	15
Canaux de communication du Pôle Santé	15
Plan du Campus Erasme	16

Partie 2 : la Faculté des Sciences de la Motricité	17
Le Mot du Doyen	19
Le Calendrier	20
Où se renseigner ?	20
MonULB	20
Valves	20
Le site de la Faculté	20
Les secrétariats facultaires	20
Les responsables de la Faculté	21
Le Bureau des Étudiants	21
Infos utiles	25
N'oubliez pas votre certificat médical !	25
Règlement général des études	25
Règlement du jury et des examens	25
Règlement d'ordre intérieur de la Faculté	25
Règlement de la commission électorale	25
Évaluation des enseignements et des enseignants	25
Programme d'échange	27
Cercles Étudiants de la Faculté des Sciences de la Motricité	27

Au verso de la brochure :
Les informations générales sur l'université



Partie 1

Le Pôle Santé



Bienvenue au Pôle Santé

Le Pôle Santé regroupe les entités de l'ULB qui ont une thématique commune d'enseignement et de recherche : les sciences de la santé. Il comprend donc la Faculté de Médecine, la Faculté des Sciences de la Motricité, l'École de Santé Publique ainsi que la Faculté de Pharmacie. Les trois premières entités sont regroupées sur le campus Erasme facilitant les liens d'étroite collaboration avec l'Hôpital académique de l'ULB. Seule la Faculté de Pharmacie se trouve encore actuellement sur le campus de la Plaine.

Piloté par un Comité de gestion qui réunit mensuellement les autorités des entités constitutives et leurs bras droits administratifs, le Pôle Santé a pour vocation de favoriser les partenariats entre ces entités dans tous les domaines (enseignement, recherche, tâches de gestion administrative ...), et notamment, pour le mieux-être de tous ceux qui fréquentent le campus Erasme, de travailler à une plus grande convivialité et à une meilleure diffusion de l'information sur ce campus. Au fil du temps sont apparues de nouvelles habitudes, fruit d'une collaboration plus intense et d'un effort de valorisation et de mutualisation des ressources (cours communs, séminaires transversaux, centre de simulation, formations continues...).

Nous vous invitons à participer pleinement à la réalisation de cette ambition d'inventer un nouveau modèle de gestion de campus, en étant par exemple membre d'un des groupes de travail du Pôle Santé, mais aussi plus généralement en vous inscrivant dans une démarche d'ouverture aux étudiants qui sont dans une autre discipline que la vôtre et en participant aux activités proposées à tous (le sport, le théâtre ...).

Ce campus est le nôtre, faisons-en un lieu de vie agréable et stimulant!

Nous vous souhaitons de belles années d'étude au Pôle Santé!

Les Doyens et Président des entités du Pôle Santé

Infrastructures et Services sur le Campus Erasme

La Bibliothèque des Sciences de la Santé

La bibliothèque dessert les établissements liés aux Sciences de la Santé dont : l'École de Santé Publique, la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences de la Motricité, sur le Campus Erasme.

Nos collections

20.000 livres et 10 km de revues sont à votre disposition dans deux bâtiments (le D pour les revues dites périodiques, le GE pour les livres dits *Monographies*).

La plupart des livres s'empruntent (entre 7 et 15 jours suivant le type de ressources), les revues restent toujours à la bibliothèque.

Dans les rayonnages de la salle du bâtiment GE, vous trouverez les livres les plus récents. Les livres plus anciens sont entreposés dans les réserves appelées *Archives*.

Comment faire pour trouver un livre ?

En déambulant parmi les rayonnages qui suivent un **plan de classification**. Pour vous repérer visuellement plus facilement et rapidement, des signets orange vous indiquent les changements de disciplines.

Dans un premier temps, vous aurez surtout besoin des ouvrages référencés par vos professeurs. Vous les reconnaîtrez grâce à leur étiquette rouge portant la mention **REF**.

Une autre manière de trouver de l'information est d'employer **CIBLE+**, le nouveau moteur de recherche des bibliothèques disponible à : www.bib.ulb.ac.be/

Simple à utiliser, quelques mots vous renverront à une foule de références issues de livres, mais aussi à des articles de revues (ce qu'un catalogue classique ne fait pas), en ligne ou en papier, présentes dans nos bibliothèques ou sur le web et toutes certifiées de qualité scientifique.

Comment emprunter ?

Au comptoir de prêt ou via **l'automate de prêt**. Il vous permet d'emprunter et de retourner « en self-service » des ouvrages de la bibliothèque pendant les heures d'ouverture, sans passer par le comptoir de prêt.

Votre carte d'étudiant vous sera nécessaire pour les transactions de prêt. Vous pouvez également remettre des ouvrages en dehors des heures d'ouverture dans une **boîte de retour** à l'entrée du bâtiment GE.

Collections numériques

Les enseignants des cours comme l'anatomie ou l'histologie pour lesquels le support visuel est essentiel ont mis à disposition des étudiants sur internet de grandes quantités d'images. Elles se retrouvent dans **l'Iconothèque Numérique** qui est un des services numériques des bibliothèques de l'ULB. L'Iconothèque est directement accessible à cette adresse : <http://icono.ulb.ac.be> ou via le site web des bibliothèques.

Nouvelles technologies, réseau et charte des utilisateurs ULB

7 terminaux sont installés dans les salles de lecture. La bibliothèque est aussi équipée d'un réseau WiFi. L'utilisation des terminaux et du réseau doit se conformer à la **charte des utilisateurs ULB**, c'est-à-dire uniquement dédiée à des activités de recherche et/ou en lien avec l'enseignement.

Comme toute bibliothèque, les usages sont précisés dans un **règlement** mais celui-ci est assorti d'une **charte de bonne conduite**. Rédigée par des étudiants et des bibliothécaires, elle reprend des principes de bon sens pour une vie agréable en communauté. Pour éviter tout désagrément au cours de vos études, prenez connaissance de ces documents via le site web des bibliothèques.

Étudier à la bibliothèque

Les salles de la bibliothèque offrent près de 320 places assises pour la consultation des ouvrages, l'étude, le travail individuel, la préparation des matières.

Les 320 places assises sont réparties en zones différentes :

Des **zones calmes** pour un travail et une étude plutôt individuelle. Il s'agit des grappes de tables carrées installées près des fenêtres ;

Des **zones pour travailler ensemble**. Ce sont les tables rondes installées au bâtiment D qui permettent d'échanger à plusieurs en respectant toutefois le voisinage des zones de calme ;

Une **salle de silence** de 33 places, qui est réservée pour les étudiants qui souhaitent travailler individuellement et dans le silence absolu. L'accès s'y fait par carte à partir du BA3 ;

Une **salle de travail de groupe** de 15 de places qui vous permet de travailler à vos TP, à vos rapports par petits groupes ;

Un **coin « rencontre »** qui a été aménagé au bâtiment D. Il s'agit de l'Erasmus Reading Corner. Vous pourrez y prendre connaissance des informations de la vie sur le campus via l'écran plat confortablement installé dans un canapé et entouré d'une documentation variée ;

Les **Essentiels Papiers**, revues sélectionnées par vos professeurs car indispensables à votre formation ;

Les **Medical Humanities**, romans, ouvrages historiques, choisis par les enseignants pour une approche humaniste de l'art de guérir.

Photocopier mais pas photocopiller

Une photocopieuse en libre-service est à votre disposition au bâtiment D. Elle fonctionne avec une carte magnétique qui s'achète 2 euros à l'automate. La carte se charge par tranche de 50 cents, la page vous revient à 6 cents. Sachez toutefois qu'il est interdit de reproduire intégralement un ouvrage, même un syllabus.

Contacts : Service Sésame au 02/555.46.89

Heures d'ouverture

Pour le bâtiment D : du lundi au vendredi de 9h à 22h (8h à 22h en session) et le samedi de 9h à 12h (9h à 19h en session). L'horaire des **salles d'études du bâtiment GE** sera affiché sur le site web de la bibliothèque

Accès contrôlé au bâtiment D en période de session

Vous souhaitez préparer vos examens dans un environnement calme ? Activez, dès la rentrée, votre carte de paiement et d'accès via le site sécurisé du Pôle Santé à <http://medecine.ulb.ac.be/etudiants/> (vous devez vous munir de votre adresse électronique ULB pour vous y enregistrer).

En savoir plus ? Venez à nos séances d'info !

Des séances d'information spécifiques pour les nouveaux étudiants sont organisées par les bibliothécaires en début d'année académique. Ils y donnent une foule de renseignements sur l'utilisation du moteur de recherche, sur la façon de gérer son compte « lecteur », le fonctionnement de la réservation, des retards, etc. De quoi mettre tous les atouts de réussite de votre côté. Vous trouverez les horaires et locaux des séances sur le site web de la bibliothèque.

Facilités mises à disposition par les étudiants pour les étudiants

Le Foyer culturel

C'est un lieu d'information et de détente géré par les étudiants pour tous les étudiants du Campus. On y trouve des informations relatives aux activités culturelles sur et en dehors du Campus Erasme. On vous y propose un accès à des activités telles ciné-club, concerts, conférences, opéra, théâtre... à des prix réduits, sans oublier les ateliers artistiques de l'Université (peinture, théâtre, sculpture, photo...). Le Foyer culturel met également à votre disposition un piano, une BDthèque, des jeux de société, une table de ping-pong et deux billards.

Situé au niveau 3 du Bâtiment F – local F3.102., ouvert en principe de 11h à 15h. Pour tout renseignement : 02 555 62 90.

La Maison des Étudiants (Cercles et Bureaux)

Elle abrite, au rez-de-chaussée, les Cercles de Médecine, de Kinésithérapie, d'Éducation physique et des Infirmières.

À l'étage, vous trouverez les presses de Médecine et de Kinésithérapie, et le Bureau des Étudiants en Sciences de la Motricité. Des activités et des réunions étudiantes y sont régulièrement organisées.



Sur le temps de midi, les Cercles de Médecine et de Kinésithérapie proposent l'impression et les photocopies de vos documents, petite restauration, tabliers, matériel de dissection, résumés non officiels des cours,...

Le local du Cercle de Médecine peut être réservé en soirée pour organiser une activité étudiante (cantus, soirée, etc).

Elle est située au bâtiment M, du côté du parking étudiants/logements universitaires.

La Faculté de Médecine et celle des Sciences de la Motricité ont toutes deux un Bureau Étudiant chargé de représenter leurs pairs auprès des Autorités.

Photocopier et imprimer grâce aux cercles

Rendez-vous au 1er étage du bâtiment F, Place facultaire, 2,50 cents la copie.

Sites web des différents Cercles et Bureaux

Sur le Campus Erasme (M) :

Le Cercle de Médecine www.cercle-medecine.be

Site du BEM : www.bemulb.be

Les Cercles de la Faculté des Sciences de la Motricité : Kinésithérapie

www.cerclequine.be et ISEP (Éducation Physique) :

www.sites.google.com/site/cercleisep

Forum BEMot : <http://femot.forumactif.org> :

Site du Bureau Etudiant de l'ESP : <http://bureauetudiant-esp.e-monsite.com/>

Sur le Campus de la Plaine : le cercle de la Faculté de Pharmacie

www.student-cepha.site.ulb.ac.be.

Salles informatiques et Cyberespace

Afin de profiter des divers services informatiques de l'ULB, veuillez créer votre NETID et adresse électronique via cette adresse : idsapp.ulb.ac.be/pam/

L'accès WiFi est accessible sur le campus avec le NetID.

www.ulb.be/tools/comptes.html, sur la place facultaire, au F, à l'entrée du GE, à l'intérieur du N, niveau 2 et au A, à l'avant du bâtiment.

Les salles informatiques Espace Pipere (bâtiment E) pour la Faculté de Médecine et **N-3-209** (bâtiment N) pour les Sciences de la Motricité ne sont pas accessibles aux étudiants du BA1 mais seront accessibles à partir du BA2 en Médecine et du BA3 en Sciences de la Motricité.

Le Cyberespace de l'ESP est ouvert à ses étudiants, niveau 3, bât A.

Le Cyberespace : un espace au rez-de-chaussée du bâtiment GE (GE2.210) est à disposition de tous les étudiants. Vous y trouverez des bornes WiFi, tablettes, prises et tables.

Par ailleurs les étudiants ont accès à une série de salles informatique sur les campus du Solbosch, de la Plaine et d'Erasme.

Les conditions d'accès aux salles sont régies par un règlement général et pour certaines par des conditions supplémentaires.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://padi.ulb.ac.be> "

Service des Inscriptions

Une antenne du Service des Inscriptions est présente sur le Campus Erasme, vous trouverez les horaires et leur lieu sur : www.ulb.be/polesante

Médecine du Travail (Service commun de Prévention et de Protection au travail)

L'étudiant doit être reconnu apte à faire des stages à l'hôpital par le Service de la Médecine du Travail. Pour ce faire, et selon la législation belge, il doit, entre autres, être vacciné contre l'hépatite B et être négatif au test tuberculitique.

Responsable : Dr. Véronique LECHEVIN

Où ? Bâtiment Bucopa, 1er étage, local 124.

Quand ? Lundi et vendredi, de 11h30 à 12h30

Téléphone sur le site Erasme : 02 555 37 80 — 02 555 37 69

Musée de la Médecine

Reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Musée de la Médecine propose une riche collection d'objets d'art et d'archéologie illustrant l'évolution des conceptions médicales de la Haute Antiquité à nos jours. Ouvert sur le monde, le Musée de la Médecine s'intéresse également à l'art de guérir des pharaons, des précolombiens et des civilisations africaines et chinoises. Par ailleurs, il expose une exceptionnelle série de cires anatomiques qui firent les beaux jours des écoles de médecine et des foires d'autrefois. Enfin, un fonds de livres médicaux anciens (XVI^e siècle-XIX^e siècle) et un centre de documentation en histoire de la médecine sont logés dans ce bâtiment situé au cœur du campus hospitalo-universitaire de l'Université libre de Bruxelles.

Où ? Campus Erasme — Place Facultaire

T : 02 555 34 31 — F : 02 555 34 71

museemed@erasme.ulb.ac.be

www.museemedecine.be

Objets perdus

Sur le Campus Erasme, les objets trouvés sont habituellement collectés par les agents de la surveillance générale (Bâtiment F situé près de la Place Facultaire, niveau 3, à côté du Foyer Culturel) ou aux secrétariats étudiants de l'École de Santé Publique (A), de la Faculté de Médecine (J) et de la Faculté des Sciences de la Motricité (N).

PsyCampus

Les rendez-vous se prennent auprès de PsyCampus par téléphone au 02 650 20 25.

Des consultations vous seront proposées le lundi après-midi et le vendredi matin, local 107, bâtiment Bucopa, 1er étage. La première consultation est gratuite et le prix des entretiens suivants est de 7 euros.

Restauration

Le Foyer, situé à l'étage du bâtiment F, accueille les étudiants pour manger leur en-cas.

C'est également là que se situe la nouvelle sandwicherie « En Faim ». Celle-ci propose aux étudiants de la petite restauration (sandwiches, salades, etc), du lundi au vendredi, de 11h30 à 14h30, en dehors des périodes de vacances de Noël, Pâques, juillet-août et jours fériés.

Les étudiants peuvent également se rendre au restaurant Sodexo pour manger un plat chaud (tarif étudiant : +/-4 euros) à l'Hôpital Erasme, niveau -1. Des commerces situés dans la galerie commerciale proposent également de la petite restauration.

Depuis l'année passée, des Food Trucks s'invitent sur la Place Facultaire pour vous offrir des mets variés. Ils sont là tous les midis sauf le lundi et vous trouverez le programme sur la page d'accueil du site internet du Pôle Santé.

Salle d'études

Où ? Bâtiment F, Salle Expo

Quand ? De 8h à 22h, pendant les vacances de Noël et de Pâques et pendant des sessions d'examens, tous les jours (semaine et week-end). Horaire détaillé pendant les sessions (cf. écrans.)

Accès ? Les étudiants doivent obligatoirement être en possession de leur carte d'étudiant ULB.

Service Social Étudiants

Il peut vous écouter, vous conseiller et vous informer pour toute question relative à :

- La sécurité sociale,
- Les allocations familiales,
- Le chômage et les jobs étudiants,
- Le coût d'une année académique,
- Les possibilités de réduction du droit d'inscription,
- La réduction du loyer dans les logements universitaires,
- Le Service Social Etudiants peut également apporter un soutien financier sur base d'une évaluation des ressources de l'étudiant.

Le Service Social Etudiants peut recevoir les étudiants sur le Campus Erasme :

Où ? Bâtiment GE - Porte E2 - 2e étage - Local E2.2.110.

ATTENTION : uniquement sur rendez-vous pris au préalable auprès de

l'accueil du SSE : Tel 02 650 20 14 - Email: sse@admin.ulb.ac.be

Plus d'infos sur <http://www.ulb.ac.be/dscu/servicesocial/index-sse.html#demarche>

Activités sportives sur le Campus Erasme

Pour 50 € par an, la « Carte de Sports » vous permet de participer, à partir du 26 septembre, aux activités sportives organisées sur le campus Erasme.

À découvrir :

- Une vingtaine d'activités sportives (Zumba, Basketball, Badminton, Step, Tennis de table, ...) se déroulant dans les Bâtiments O, N et dans les locaux de la HELB.

- Stand « Infos Sports » (19/09/16-place facultaire) : Stand d'information ULB Sports (inscription et informations sur le programme), animations et démonstrations (zumba, cheerleading, ...)
- ULB OWLS: Rejoignez les équipes de l'ULB et défendez nos couleurs dans les Championnats « Interuniversitaires ».
- Interfac : Défendez les couleurs de votre faculté en participant aux Championnats « Interfacultaires ».
- 10 Km de l'ULB (23/04/2017) : Courez et soutenez la recherche scientifique à l'ULB. www.10kmlub.org
- Sportif de haut niveau : L'ULB Sports vous propose un soutien académique, sportif et social pour vous permettre de combiner votre double carrière étude et sport de haut niveau.
- La carte de sports c'est aussi un accès aux activités sportives organisées sur les autres campus (Solbosch, ...)

Informations — Inscription : Permanence Sports Erasme (Bâtiment O-local O.2.305 A), mardi et jeudi de 12h00 à 14h00.
www.ulbsports.eu - MON ULB: appli «ULB Sports» (Mes services>Loisirs>ULB Sports)
 Bureaux : Av A Buyl, 105, B-1050 Bruxelles — T +32 2 650.21.78
ulbsports@admin.ulb.ac.be

Transports : parkings – Métro

Les **parkings** ne sont accessibles aux étudiants qu'à partir du 1er master.

Le **métro STIB** de la ligne 5 (Erasmus/Hermann-Debroux) dessert le campus. La ligne 5 relie le Campus Erasme à celui de la Plaine (Delta). Horaires et informations à propos des trajets sur le site de la STIB et sur les plans délivrés par l'ULB.

Une **station Villo!** se trouve près de la sortie de métro Erasme.

Canaux de communication du Pôle Santé

Informez-vous des activités, conférences, séminaires, services, jobs du Pôle Santé et de ses entités :

en lisant vos e-mails ulb.ac.be,

en vous connectant à MonULB, dans "Mon dashboard",

en regardant les informations qui défilent sur les écrans (dans les bâtiments A, B, D, F, GE, J, N, O),

en suivant la page Facebook du Pôle Santé "ULB-Pôle Santé".

en consultant la page d'accueil du site du Pôle Santé

<http://www.ulb.ac.be/polesante/index.html>

N'hésitez pas à nous proposer vos activités étudiantes par e-mail (cf. adresses ci-dessous)

Personne de contact pour le Pôle Santé :

Delphine Honorez — communication.polesante@ulb.ac.be

Personne de contact pour la réservation d'un auditoire :

Myriam Dekerpel — auditoirespolesante@ulb.ac.be

Plan du Campus

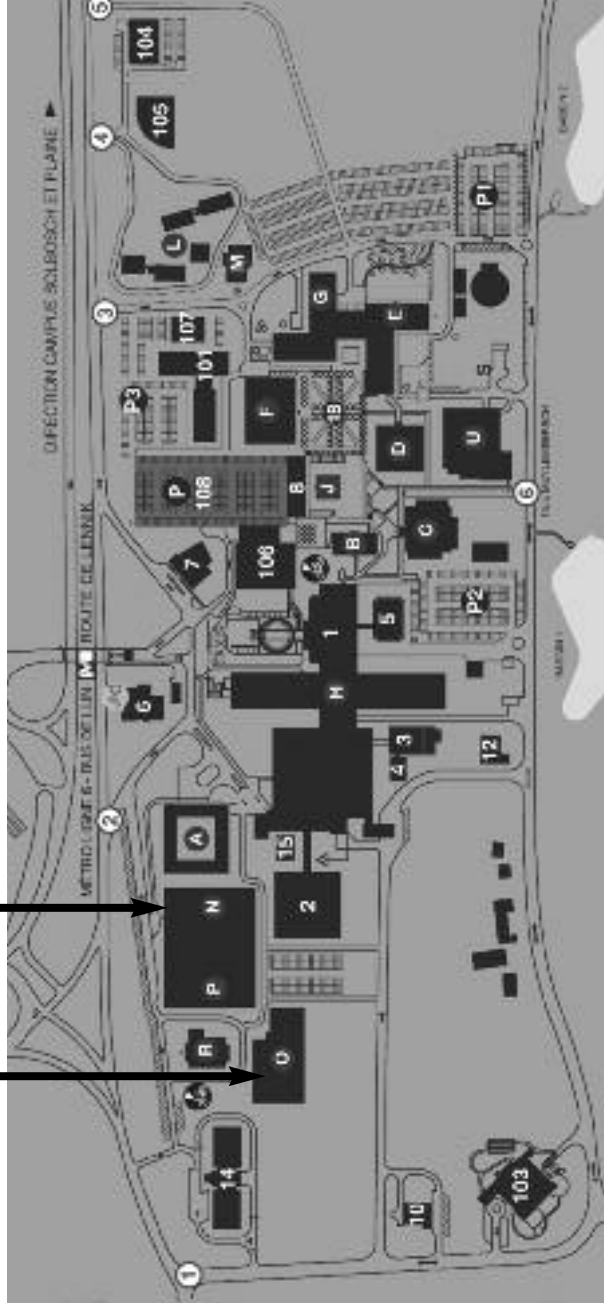
La Faculté occupe principalement les bâtiments N et O d.

Pôle Santé

Le Pôle Santé rassemble le Faculté de Médecine, le Faculté des Sciences de la Motricité, l'École de Santé Publique et la Faculté de Pharmacie, située pour sa part sur le campus de la Plaine.

Localisation des secrétariats de Facultés et École

- N** Faculté des Sciences de la Motricité
- O** Hall des sportset auditoire O
- A** Ecole de Santé Publique, rez-de-chaussée



- A** École de santé publique
- B** Auditories
- C** Laboratoires
- D** Presses universitaires de Bruxelles (PUB)
- E** Bibliothèque des Sciences de la Santé
- F** Auditories – Foyer
- G - E** Enseignement – Recherche – Musée d'anatomie et d'embryologie humaines
- H** Administration du Pôle Santé (local G1.2.302)
- H** Hôpital Erasme
- J** Auditoire – Secrétariat facultaire
- LA** Logements étudiants
- M** Maison des étudiants
- N** Faculté des Sciences de la Motricité
- O** Hall des sports
- P** Haute école libre de Bruxelles Ilva Prigogynne
- R** Ecoles d'infirmier(e)s
- S** Incinérateur
- U** Laboratoires de recherche
- 1** Hall d'accueil
- 2** Crèches
- 3** Facère
- 4** Dialyse
- 5** Station d'épuration
- 7** Cyclotron
- 8** Banque de sang
- 9** Erasmus Technology Center – EEBIC
- 10** Hélicopt
- 11** Pavillon funéraire
- 12** Unité des soins intensifs
- 13** Parkings payant
- 13b** Parking payant
- 14** Logements étudiants privés
- 15** Cercle de médecine
- 16** Galerie commerciale Bâtiment Bucopa
- 17** Musée de la médecine
- 18** Place facultaire
- 19** Hôtel
- 20** Résident technique
- 21** Hôpital de jour - Unité phase I Pfizer
- 22** Jardins de la mémoire (MRS)
- 23** Parking

Partie 2

Faculté
des Sciences
de la Motricité



Le Mot du Doyen

Chère Étudiante, cher Étudiant,

La Faculté des Sciences de la Motricité est heureuse de vous compter parmi ses nouveaux étudiants et nous vous souhaitons la bienvenue.

Notre Faculté, située sur le Campus Erasme, fait partie du Pôle Santé avec l'Ecole de Santé Publique et la Faculté de Médecine mais aussi avec la Faculté de Pharmacie, située sur le Campus de la Plaine.

Afin de faciliter votre intégration, nous avons élaboré ce memento guide de l'étudiant qui devrait vous apporter les informations nécessaires pour vous sentir rapidement chez vous au sein de notre Maison.

Sachez qu'en cas de besoin, professeurs, assistants ainsi que personnel technique et administratif sont prêts à vous aider. De même, les étudiants en cours d'études ne manqueront pas de vous accueillir parmi eux et vous assureront ainsi une adaptation rapide et complète.

Les étudiants en kinésithérapie et réadaptation, en ostéopathie et en éducation physique forment une grande famille. Vous ressentirez très vite cette ambiance chaleureuse et de franche camaraderie que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. N'hésitez donc pas à les rejoindre et à vivre cette atmosphère si particulière qui nous est propre mais également à participer aux différentes activités proposées par les cercles étudiants et les Facultés et Ecole du Pôle Santé.

Je vous souhaite une excellente rentrée et une année pleine de réussite.

Professeur Alain Carpentier,

Doyen de la Faculté des Sciences de la Motricité

Le Calendrier

Le calendrier académique est disponible à la page suivante :

www.ulb.be/ulb/greffe/documents/index.html

Les dates des sessions d'examens seront communiquées au minimum 1 mois avant le début de la période d'examens.

Le calendrier facultaire sera communiqué sur vos valves électroniques la semaine de la rentrée académique.

Où se renseigner ?

MonULB

MonULB et, plus particulièrement le canal de communication « ma Faculté » de votre portail étudiant sera le lieu privilégié où nous vous communiquerons des informations (changement de local, annulation de cours,...).

Valves

Situées au niveau 3 du bâtiment N, les valves sont des tableaux utilisés pour l'affichage d'informations que vous retrouvez également sur le canal « ma Faculté ».

Le site de la Faculté

Le site est disponible via votre portail ou directement à partir de www.ulb.be/facs/fsm/index.html

Les secrétariats facultaires

Outre votre portail étudiant, nos différents secrétariats sont à votre service selon vos demandes :

Le secrétariat du Service Kinésithérapie et Réadaptation

(**Mme Deleau** Julie.Deleau@ulb.ac.be). Ce secrétariat est compétent pour tout ce qui concerne les cours de kinésithérapie et réadaptation. Il est situé au bâtiment N, niveau 4, local N.4.214.

Permanence : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Le secrétariat du Service d'Ostéopathie

(**B. Bolliandi** Benoit.Bolliandi@ulb.ac.be). Ce secrétariat est compétent pour tout ce qui concerne les cours d'ostéopathie. Il est situé au bâtiment N, niveau 4, local N.4.117.

Permanence du lundi au vendredi de 9h30 à 15h30.

Le secrétariat du Service Pratique de l'Éducation physique

(**Mme Deisser** neurobio@ulb.ac.be).

Ce secrétariat est compétent pour tout ce qui concerne les cours de pratique de l'éducation physique (équipements, horaires des cours de sport, certificats médicaux, absences,...). Il est situé au bâtiment N, niveau 4, local N.4.105. Permanence : ouvert du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h00. Fermé le mercredi après-midi.

Le secrétariat facultaire ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h. Mardi et jeudi de 13h à 16h. Durant cette permanence, (**Mme Mertens** Jennifer.Mertens@ulb.ac.be) vous reçoit pour toutes questions relatives aux :

- relevé de notes ;
- formulaire de cours isolés, d'inscription tardive et d'étalement ;
- formulaire de déclaration d'accident ;
- informations générales.

(**Mme Benjana** laila.benjana@ulb.ac.be) vous reçoit pour les questions relatives aux horaires de cours et d'examens.

(**Madame Moncousin** anne.moncousin@ulb.ac.be) vous reçoit pour les questions relatives aux doctorats, thèses et Erasmus.

Les responsables de la Faculté

Le Doyen : M. Alain Carpentier acarpent@ulb.ac.be

Le Responsable Académique de la kinésithérapie : jmoraine@ulb.ac.be
M. Jean-Jacques Moraine

Le Responsable Académique de l'ostéopathie
Mme Ana Bengoetxea ana.bengoetxea@ulb.ac.be

Les Responsables Académiques de la pratique
de l'éducation jduchat@ulb.ac.be
physique et sportive : nguisar@ulb.ac.be
M. Jacques Duchateau et Mme Nathalie Guissard

Le Président du jury des bacheliers M. Jean-Jacques Moraine

La Présidente de jury de Ba1:
Mme Nathalie Guissard nguisar@ulb.ac.be

Le Président du jury des Master : jduchat@ulb.ac.be
M. Jacques Duchateau

La Responsable de l'administration facultaire :
Mme Virginie Duquesne virginie.duquesne@ulb.ac.be

Le Bureau des Étudiants

de la Faculté des Sciences de la Motricité est situé au niveau du bâtiment N, niveau 1

Cf « Facilités mises à disposition par les étudiants, pour les étudiants » de la partie Pôle Santé de ce guide. Page 10







Infos utiles

N'oubliez pas votre certificat médical !

Les enseignements de la Faculté comportent dès la première année des cours de pratiques physiques spécifiques. La participation à ces activités est conditionnée par la remise d'un certificat médical attestant des aptitudes à l'effort de l'étudiant inscrit pour la première fois à la Faculté.

Ce certificat doit être remis au secrétariat du Service Pratique de l'Éducation physique au plus tard avant le début des activités sportives et motrices.

ATTENTION : La non-remise du certificat entraîne l'obligation pour le titulaire concerné de refuser la participation de l'étudiant aux travaux pratiques « activités sportives et motrices » avec les conséquences qui s'y attachent en termes de taux de participation indispensable pour être admis à l'examen.

Règlement général des études

Le règlement est disponible sur le site de la Faculté via :
www.ulb.ac.be/facs/fsm/rgen.html

Règlement du jury et des examens

Le règlement est disponible sur le site de la Faculté via :
www.ulb.ac.be/facs/fsm/rjury.html

Règlement d'ordre intérieur de la Faculté

Le règlement est disponible sur le site de la Faculté via :
www.ulb.ac.be/facs/fsm/risepk.html

Règlement de la commission électorale :

Le règlement est disponible sur le site de la Faculté via :
www.ulb.ac.be/facs/fsm/rcomelec.html

Évaluation des enseignements et des enseignants

Durant l'année, les étudiants devront obligatoirement compléter un questionnaire électronique « avis pédagogique » où ils donneront, anonymement, leur opinion sur l'organisation des enseignements qu'ils auront suivis et sur la pédagogie des enseignants.

Deux campagnes sont organisées chaque année :

- en février pour les unités d'enseignements terminées au premier quadrimestre
- dès la fin des examens de juin pour les autres unités d'enseignements



Programme d'échange

Le Programme d'Échange Européen Erasmus n'est accessible aux étudiants qu'à partir de la 3^{ème} année. N'hésitez pas à contacter M. Hoellinger si vous êtes intéressés : Thomas.Hoellinger@ulb.ac.be

Cercles Étudiants de la Faculté des Sciences de la Motricité

Cercle de Kinésithérapie : www.cerclekine.be

Cercle ISEP (éducation physique) :

<https://sites.google.com/site/cercleisep>

Bureau des étudiants en Sciences de la Motricité :

www.femot.forumactif.net

Les institutions du Pôle Santé comptent plusieurs cercles étudiants : ceux des Facultés de Médecine et Sciences de la Motricité (Médecine et Salvator Allende, Kinésithérapie, ISEP) sont présents dans les locaux de Bâtiment M sur le campus Erasme ; le cercle des étudiants de Pharmacie www.ulb.be/students/cepha se situe sur le campus de la Plaine.

N'hésitez pas à les rejoindre et à participer à leurs activités.

